



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de théologie  
et de sciences des religions

Programme des études de l'  
Attestation d'acquisition de crédits en sciences des religions

Niveau Master

30 crédits ECTS

2018-2019

Des modifications sont susceptibles d'intervenir en cours d'année académique. Les mises à jour sont disponibles dans le moteur de recherche « Cours-horaires » (Unidoc).

Qu'est-ce qu'un rite? Comment étudier les mythes? Comment comparer différents systèmes religieux? Pourquoi les fondamentalismes et les nouveaux mouvements religieux naissent-ils dans nos sociétés modernes? Comment expliquer l'islamophobie? Quels liens entretiennent les "religions" avec la société, la culture, la politique? Telles sont les questions que seront amenés à se poser les étudiant-e-s intéressé-e-s par l'étude des religions et les sciences des religions.

Pour aborder ces questions, l'Université de Lausanne propose un **environnement d'études d'excellente qualité**. En Francophonie, elle dispose de l'un des centres regroupant **le plus grand nombre de chaires et de spécialités** en sciences des religions. Ainsi, l'Université de Lausanne bénéficie de spécialistes reconnus internationalement s'occupant:

- des champs ou traditions suivant-e-s: religions antiques, judaïsme, christianisme, islam, religions de l'Inde, traditions transversales et marginalisées, nouveaux mouvements religieux, pluralité religieuse ;
- des approches du religieux suivantes: comparatisme, psychologie des religions, sociologie des religions, anthropologie des religions, religions et migrations.

La Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR), avec deux Facultés partenaires (lettres, SSP) et d'autres universités romandes (Genève et Neuchâtel), propose à ses étudiant-e-s **différents plans d'études**, leur permettant d'acquérir une formation complète dans ce domaine d'études. Ces **cursus** dotent les étudiant-e-s :

- d'un bagage méthodologique approfondi ;
- d'un savoir approfondi concernant différents champs religieux et approches des religions ;
- de compétences importantes dans des disciplines telles que l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, l'histoire, l'histoire de l'art, la philosophie, etc.

Nos étudiant-e-s bénéficient en outre d'un **profil d'étude personnalisé** dans le but de se spécialiser dans les domaines de leur choix.



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de théologie  
et de sciences des religions

Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne

**Programme d'études de  
l'attestation d'acquisition de crédits en sciences des religions**

**30 crédits ECTS**

Niveau Maîtrise universitaire (Master)

Approuvé par la Commission pédagogique du Collège des sciences des religions  
le 13 novembre 2014

Approuvé par le Conseil de Faculté de théologie et de sciences des religions le 5  
décembre 2014

Approuvé par la Direction de l'UNIL le 4 mai 2015

Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS.

## **Présentation de la discipline**

Articulant une variété d'« approches » (historico-anthropologique ; psychologique ; sociologique ; migrations), mobilisant autant de méthodes, ainsi qu'une variété de « champs » (religions d'Asie du Sud, histoire du judaïsme ancien et moderne, religions polythéistes des mondes antiques : Grèce – Rome – Levant, histoire du christianisme ancien et moderne, socio-anthropologie et histoire des islams, traditions transversales et marginalisées, pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines), constituant autant de terrains d'enquête, le cursus en histoire et sciences des religions reflète les multiples dimensions et la pluralité des pratiques et croyances religieuses. Il prend ainsi appui sur un tronc commun comprenant deux volets. D'une part, il amène les étudiants à interroger des questions communes à partir d'une perspective comparatiste, à problématiser par conséquent les champs les uns par les autres et à se placer ainsi dans la continuité d'une tradition scientifique fondée sur la pratique de la comparaison. D'autre part, il les conduit à approfondir une analyse réflexive sur cette discipline, ainsi que les méthodes et les techniques de la recherche scientifique dans cette discipline.

Compte tenu de la pluralité des « religions », le cursus sensibilise les étudiants à l'interdisciplinarité et leur permet d'acquérir les compétences méthodologiques plus spécifiques dans les domaines suivants: les approches historico-anthropologiques et sciences sociales.

Cultivant chez les étudiants un regard critique, la formation proposée a pour but de les rendre capable d'explicitier, notamment les héritages véhiculés par les traditions et l'histoire de leurs réélaborations, de mettre en contexte le rapport entre « religion » et « culture », d'analyser comment ce rapport s'articule dans les sociétés mondialisées et de repérer les configurations sociales et symboliques des identités religieuses et des religiosités.

## Structure du plan d'études : Attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions

30	<b>ATT-MA-SR 10: Sciences des religions avancées : histoire de la discipline et méthodes</b>	9																																									
	<b>ATT-MA-SR 20: Approches: niveau avancé</b>	5																																									
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>MA-SR 2010: Approche historico-anthropologique</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>MA-SR 2020: Approche sciences sociales</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			—	<b>MA-SR 2010: Approche historico-anthropologique</b>			—	<b>MA-SR 2020: Approche sciences sociales</b>																																		
—	<b>MA-SR 2010: Approche historico-anthropologique</b>																																										
—	<b>MA-SR 2020: Approche sciences sociales</b>																																										
	<b>ATT-MA-SR 30: Champs A et B : niveau avancé</b>	16																																									
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR 3010: Travail personnel</b></td> <td style="text-align: center;">4</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR 3020: Champs</b></td> <td style="text-align: center;">12</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td colspan="3"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR 302010: Religions de l'Asie du Sud</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302020: Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302030: Histoire du judaïsme ancien et moderne</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302040: Histoire du christianisme ancien et moderne</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302050: Socio-anthropologie et histoire des islams</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302060: Traditions religieuses transversales et marginalisées</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302070: Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> </table>			—	<b>ATT-MA-SR 3010: Travail personnel</b>	4		—	<b>ATT-MA-SR 3020: Champs</b>	12		—	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR 302010: Religions de l'Asie du Sud</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302020: Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302030: Histoire du judaïsme ancien et moderne</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302040: Histoire du christianisme ancien et moderne</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302050: Socio-anthropologie et histoire des islams</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302060: Traditions religieuses transversales et marginalisées</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302070: Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			—	<b>ATT-MA-SR 302010: Religions de l'Asie du Sud</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302020: Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302030: Histoire du judaïsme ancien et moderne</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302040: Histoire du christianisme ancien et moderne</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302050: Socio-anthropologie et histoire des islams</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302060: Traditions religieuses transversales et marginalisées</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302070: Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines</b>		
—	<b>ATT-MA-SR 3010: Travail personnel</b>	4																																									
—	<b>ATT-MA-SR 3020: Champs</b>	12																																									
—	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR 302010: Religions de l'Asie du Sud</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302020: Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302030: Histoire du judaïsme ancien et moderne</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302040: Histoire du christianisme ancien et moderne</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302050: Socio-anthropologie et histoire des islams</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302060: Traditions religieuses transversales et marginalisées</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">—</td> <td><b>ATT-MA-SR-302070: Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			—	<b>ATT-MA-SR 302010: Religions de l'Asie du Sud</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302020: Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302030: Histoire du judaïsme ancien et moderne</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302040: Histoire du christianisme ancien et moderne</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302050: Socio-anthropologie et histoire des islams</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302060: Traditions religieuses transversales et marginalisées</b>			—	<b>ATT-MA-SR-302070: Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines</b>														
—	<b>ATT-MA-SR 302010: Religions de l'Asie du Sud</b>																																										
—	<b>ATT-MA-SR-302020: Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant</b>																																										
—	<b>ATT-MA-SR-302030: Histoire du judaïsme ancien et moderne</b>																																										
—	<b>ATT-MA-SR-302040: Histoire du christianisme ancien et moderne</b>																																										
—	<b>ATT-MA-SR-302050: Socio-anthropologie et histoire des islams</b>																																										
—	<b>ATT-MA-SR-302060: Traditions religieuses transversales et marginalisées</b>																																										
—	<b>ATT-MA-SR-302070: Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines</b>																																										
	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Au choix, au moins deux champs doivent être couverts</p>																																										

**Remarque** : les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des évaluations. Les crédits des enseignements sont proposés à titre informatif, dans le but d'indiquer la répartition de la charge de travail relative à chacun des enseignements prévus au programme.

**Liste des abréviations :**

C	Cours
C/S	Cours-séminaire
S	Séminaire
TP	Travaux pratiques
C/TP	Cours-Travaux pratiques
E	Examen écrit
O	Examen oral
V	Validation
Cci	Contrôle continu sur inscription
Ccs	Contrôle continu sans inscription
D	Document à rendre
DEi	Travail personnel
Vc	Validation continue
Vcn	Validation continue notée
Ve	Validation écrite
Ven	Validation écrite notée
Vm	Validation mixte
Vmn	Validation mixte notée
Vo	Validation orale
Von	Validation orale notée

Plan d'étude - 2018/2019

Faculté de théologie et de  
sciences des religions  
(FTSR)

\* votre sélection

> Sciences des religions > Attestation 30 crédits ECTS en sciences des religions (Dès 2015A)

The logo for the University of Lausanne (Unil) is a stylized, handwritten-style script of the word "Unil".

UNIL | Université de Lausanne

# TABLE DES MATIÈRES

<b>"Sciences des religions" 30 crédits ECTS de niveau Maîtrise universitaire.....</b>	<b>2</b>
MA-SR-10 - Sciences des religions avancées: histoire de la discipline et méthode.....	2
ATT-MA-SR-20 - Approches: niveau avancé.....	2
ATT-MA-SR-2010 - Approche historico-anthropologique.....	3
ATT-MA-SR-2020 - Approche sciences sociales.....	4
ATT-MA-SR-30 - Champs A et B : niveau avancé.....	4
ATT-MA-SR-3010 - Travail personnel.....	5
ATT-MA-SR-3020 - Champs: niveau avancé.....	5
ATT-MA-SR-302010 - Religions d'Asie du Sud.....	5
ATT-MA-SR-302020 - Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce - Rome - Levant - Egypte.....	7
ATT-MA-SR-302030 - Histoire du judaïsme ancien et moderne.....	8
ATT-MA-SR-302040 - Histoire du christianisme ancien et moderne.....	9
ATT-MA-SR-302050 - Socio-anthropologie et histoire des islams.....	10
ATT-MA-SR-302060 - Traditions religieuses transversales et marginalisées.....	11
ATT-MA-SR-302070 - Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines.....	11



# AVERTISSEMENT

Ce programme d'étude a été réalisé à partir des données du système d'information *SylviaAcad* de l'Université de Lausanne. Sa base de données contient toutes les informations relatives aux enseignements proposés par les différentes facultés ainsi que leurs horaires. Ces données peuvent également être consultées online à l'adresse : <https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Ud/index.php>.

Date de génération : 07.08.2018

# **ATTESTATION 30 CRÉDITS ECTS EN SCIENCES DES RELIGIONS (DÈS 2015A) (2015 ->)**

**Durée :**  
30 crédits ECTS

# "SCIENCES DES RELIGIONS" 30 CRÉDITS ECTS DE NIVEAU MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

**Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 30.00**

L'Attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions est constitué de 3 modules obligatoires :

- Sciences des religions avancées,
- Approches: niveau avancé,
- Champs A et B: niveau avancé.

Évaluation : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 30 crédits prévus au plan d'études.

La réussite de l'Attestation de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions est subordonnée à l'obtention d'évaluations réussies pour un total de 30 crédits, en seconde tentative le cas échéant, sous réserve que l'étudiant se soit présenté à l'ensemble des évaluations requises.

Remarques:

- les crédits des tableaux des "enseignements" figurent à titre indicatif; seuls les crédits des évaluations sont comptabilisés dans le cursus.
- la désignation des fonctions et des titres dans ce plan d'études s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

## **MA-SR-10 - SCIENCES DES RELIGIONS AVANCÉES: HISTOIRE DE LA DISCIPLINE ET MÉTHODE**

**Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 9.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits**

L'étudiant s'inscrit aux enseignements et évaluations obligatoires, ainsi qu'à l'un des enseignements optionnels et son évaluation correspondante, pour un total de 9 crédits.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Comparer en histoire des religions. Penser l'écriture de la recherche	Jean-François Bert, Nicolas Meylan	2	Séminaire	Obligatoire	Automne	3.00
Comparer en histoire des religions. Théories et pratiques de la comparaison	Nicolas Meylan	2	Séminaire	Obligatoire	Printemps	3.00
Epistémologie et Historiographie des sciences des religions II	Silvia Mancini	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Approches qualitatives en sciences sociales des religions contemporaines : enjeux épistémologiques et méthodologiques	Manéli Farahmand	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Comparer en histoire des religions. Penser l'écriture de la recherche	Jean-François Bert, Nicolas Meylan	Obligatoire	Validation continue notée	2.00
Comparer en histoire des religions. Théories et pratiques de la comparaison	Nicolas Meylan	Obligatoire	Validation continue notée	4.00
Epistémologie et historiographie des sciences des religions II	Silvia Mancini	Optionnel	Oral	3.00
La concurrence religieuse-séculière: théorie et exemples	Manéli Farahmand	Optionnel	Ecrit	3.00

## **ATT-MA-SR-20 - APPROCHES: NIVEAU AVANCÉ**

**Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 5.00**

Le module est composé de deux sous-modules intitulés :

- ATT-MA-SR 2010 : Approche historico-anthropologique,
- ATT-MA-SR 2020 : Approche sciences sociales.

L'étudiant choisit librement un enseignement dans l'offre proposée dans les deux sous-modules. Il s'inscrit à l'enseignement et à l'évaluation correspondante pour un total de 5 crédits.

## ATT-MA-SR-2010 - APPROCHE HISTORICO-ANTHROPOLOGIQUE

**Maîtrise / Optionnelle / Crédits: 5.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits**

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Anthropologie du Religieux et du Politique : le cas de l'Inde	Raphaël Rousseleau	2	Cours	Optionnel	Printemps	5.00
Par-delà l'animisme : des vécus localisés aux « religions de la nature » globalisées	Raphaël Rousseleau	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Isaac Newton (1643-1727) historien des religions: d'après ses oeuvres inédites	Marc Adam Kolakowski	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
L'invention du « primitif » : Antoine Court de Gebelin (1725-1784) et l'histoire protestante des religions au siècle des Lumières	Christian Grosse	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Traditions religieuses transversales et marginalisées II. Mythe, rite et histoire. Réflexions méthodologiques et analyses de cas	Silvia Mancini	2	Cours	Optionnel	Printemps	5.00
Introduction à l'anthropologie visuelle : rites, altérités, colonialités	Francis Mobio	3	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Atelier d'anthropologie visuelle	Francis Mobio	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Théorie sociale de la religion	Jean-François Bert	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
Séminaire de méthodologie avancée : enjeux et débats des études de l'Asie du Sud	Maya Burger	1	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Politique et Religieux : le cas de l'Inde	Raphaël Rousseleau	Optionnel	Validation continue	5.00
Par-delà l'animisme : des vécus localisés aux « religions de la nature » globalisées	Raphaël Rousseleau	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Isaac Newton (1643-1727) historien des religions: d'après ses oeuvres inédites	Marc Adam Kolakowski	Optionnel	Validation continue	5.00
L'invention du « primitif » : Antoine Court de Gebelin (1725-1784) et l'histoire protestante des religions au siècle des Lumières	Christian Grosse	Optionnel	Validation continue	5.00
Traditions religieuses transversales et marginalisées II. Mythe, rite et histoire. Réflexions méthodologiques et analyses de cas	Silvia Mancini	Optionnel	Oral	5.00
Atelier d'anthropologie visuelle	Francis Mobio	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Introduction à l'anthropologie visuelle : rites, altérités, colonialités et médias	Francis Mobio	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Théories sociales de la religion	Jean-François Bert	Optionnel	Validation mixte	5.00

UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes	Dominique Jaillard	Obligatoire	Ecrit, Oral, Validation mixte	6.00
Séminaire de méthodologie avancée : enjeux et débats des études de l'Asie du Sud	Maya Burger	Optionnel	Validation continue	6.00

## ATT-MA-SR-2020 - APPROCHE SCIENCES SOCIALES

**Maîtrise / Optionnelle / Crédits: 5.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits**

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Nouveaux mouvements religieux : enjeux épistémologiques et méthodologiques	Manéli Farahmand	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Expériences religieuses et propension aux expériences psychotiques.	Pierre-Yves Brandt, Grégory Dessart	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (I.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt, Khalid Rhazzali	2	Cours	Optionnel	Automne	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (II.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Art et Migration : méthodes qualitatives et théories socio-anthropologiques	Monika Salzbrunn	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Approches sociales du corps en migration : une entrée par la performance en milieu urbain	Monika Salzbrunn	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Nouveaux mouvements religieux : enjeux épistémologiques et méthodologiques	Manéli Farahmand	Optionnel	Validation orale	5.00
Expériences religieuses et propension aux expériences psychotiques.	Pierre-Yves Brandt, Zhargalma Dandarova	Optionnel	Validation mixte	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (I.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt, Khalid Rhazzali	Optionnel	Ecrit	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (II.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Validation orale	5.00
Art et Migration : méthodes qualitatives et théories socio-anthropologiques	Monika Salzbrunn	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Approches sociales du corps en migration : une entrée par la performance en milieu urbain	Monika Salzbrunn	Optionnel	Validation mixte notée	5.00

## ATT-MA-SR-30 - CHAMPS A ET B : NIVEAU AVANCÉ

**Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 16.00**

La sous-partie ATT-MA-SR-30 est constituée de deux modules obligatoires : ATT-MA-SR-3010 - Travail personnel (4 crédits) et ATT-MA-SR-3020 - Champs (12 crédits).

## ATT-MA-SR-3010 - TRAVAIL PERSONNEL

**Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 4.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits**

L'étudiant réalise un travail personnel dont le sujet est choisi d'entente avec l'enseignant concerné, sur une problématique en lien avec le champ principal.

Evaluation	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Travail personnel (Master)	Salima Amari, Frédéric Amsler, Blain Auer, Irene Becci Terrier, Anne Bielman, Philippe Bornet, David Bouvier, Pierre-Yves Brandt, Maya Burger, Eric Chevalley, Jacques Ehrenfreund, Christian Grosse, David Hamidovic, Dominique Jaillard, Giuseppina Lenzo, Danielle Levinas- Cohen, Silvia Mancini, Silvia Naef, Christophe Nihan, Nicola Pozza, Christine Rodier, Raphaël Rousseleau, Monika Salzbrunn, Ingo Strauch	Obligatoire	Validation écrite notée	4.00

## ATT-MA-SR-3020 - CHAMPS: NIVEAU AVANCÉ

**Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 12.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits**

Le module ATT-MA-SR-3020 est constitué de sept sous-modules optionnels : ATT-MA-SR-302010 - Religions d'Asie du Sud, ATT-MA-SR-302020 - Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant-Egypte, ATT-MA-SR-302030 - Histoire du judaïsme ancien et moderne, ATT-MA-SR-302040 - Histoire du christianisme ancien et moderne, MA-SR-302050 - Socio-anthropologie et histoire des islams, ATT-MA-SR-302060 - Traditions religieuses transversales et marginalisées, et ATT-MA-SR-302070 - Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines.

L'étudiant s'inscrit à des enseignements dans au moins deux champs, et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées pour un total de 12 crédits au moins. Au moins 4 crédits doivent être acquis dans le champ principal.

### ATT-MA-SR-302010 - RELIGIONS D'ASIE DU SUD

**Maîtrise / Optionnelle**

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Asie du Sud thématique : Etude du/des Ramayana(s)	Maya Burger	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Asie du Sud thématique : Islam et politique(s) : enjeux variés dans l'Asie du Sud et ses contextes globaux	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Asie du Sud thématique : Histoire du soufisme et les confréries mystiques musulmanes	Blain Auer	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Asie du Sud thématique : Le Bouddha comme homme et idéal	Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00

Asie du Sud thématique : Mouvements révolutionnaires en Inde aux XIXe et XXe siècles	Philippe Bornet, Maya Burger	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Asie du Sud thématique : Les traditions tantriques bouddhistes et hindoues à travers les textes	Olga Serbaeva	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Hindi avancé : compréhension et expression orale (niveau 3)	Nicola Pozza	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	3.00
La vie du Bouddha dans une oeuvre poétique : le Buddhacarita de Asvaghosa	Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Lecture de textes. Textes de la tradition védique	Maria Piera Candotti	2	Travaux pratiques	Optionnel	Automne	3.00
Lectures personnelles de textes hindi et travail de recherche	Nicola Pozza		Tutorial	Optionnel	Annuel	3.00
Lectures personnelles de textes ourdous et travail de recherche	Blain Auer		Tutorial	Optionnel	Annuel	3.00
Littérature hindi I (niveau 3) : Ecriture féminine : l'oeuvre d'Amrita Pritam	Maya Burger	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Littérature hindi II (niveau 3) : Perspectives croisées 2 : Delhi, ville de déracinés	Nicola Pozza	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Littérature hindi III : Lectures de textes en hindi ancien	Maya Burger	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Littérature ourdoue I (niveau 3) : La prose	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Littérature ourdoue II (niveau 3) : La poésie	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Littérature sanskrite I (niveau 3)	Danielle Feller	1	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
Littératures moyen-indiennes (niveau 3)	Ingo Strauch	1	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
Séminaire de méthodologie avancée : enjeux et débats des études de l'Asie du Sud	Maya Burger	1	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00

<b>Evaluations</b>	<b>Responsable</b>	<b>Obl. / opt.</b>	<b>Modalités</b>	<b>Cr. ECTS</b>
Asie du Sud thématique : Etude du/des Ramayana(s)	Maya Burger	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud thématique : Islam et politique(s) : enjeux variés dans l'Asie du Sud et ses contextes globaux	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud thématique : Histoire du soufisme et les confréries mystiques musulmanes	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud thématique : Le Bouddha comme homme et idéal	Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud thématique : Mouvements révolutionnaires en Inde aux XIXe et XXe siècles	Philippe Bornet, Maya Burger	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud thématique : Les traditions tantriques bouddhistes et hindoues à travers les textes	Olga Serbaeva	Optionnel	Validation orale	3.00
La vie du Bouddha dans une oeuvre poétique : le Buddhacarita de Asvaghosa	Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	6.00

Lecture de textes. Textes de la tradition védique	Maria Piera Candotti	Optionnel	Validation continue	3.00
Lectures personnelles de textes hindi et travail de recherche	Nicola Pozza	Optionnel	Validation continue	3.00
Lectures personnelles de textes ourdous et travail de recherche	Blain Auer	Optionnel	Validation continue	3.00
Littérature hindi I (niveau 3) : Ecriture féminine : l'oeuvre d'Amrita Pritam	Maya Burger	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature hindi II (niveau 3) : Perspectives croisées 2 : Delhi, ville de déracinés	Nicola Pozza	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature hindi III : Lectures de textes en hindi ancien	Maya Burger	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature ourdoue I (niveau 3) : La prose	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature ourdoue II (niveau 3) : La poésie	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature sanskrite I (niveau 3)	Danielle Feller	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littératures moyen-indiennes (niveau 3)	Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	6.00
Séminaire de méthodologie avancée : enjeux et débats des études de l'Asie du Sud	Maya Burger	Optionnel	Validation continue	6.00

**ATT-MA-SR-302020 - RELIGIONS POLYTHÉISTES DES MONDES ANTIQUES : GRÈCE - ROME - LEVANT - EGYPTÉ**  
**Maîtrise / Optionnelle**

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Images divines et objets de culte dans l'Antiquité méditerranéenne (Egypte, Grèce et Levant)	Anna Angelini, Giuseppina Lenzo, Christophe Nihan	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	4.00
Mythes, rituels et religion en Grèce ancienne. Représentation des enfers dans la littérature grecque et latine	David Bouvier, Danielle Van Mal-Maeder	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à l'épigraphie grecque. Inscriptions grecques d'Égypte	Anne Bielman	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Littérature grecque et histoire des textes. Bacchylide : épinicies et dithyrambes	Pierre Voelke	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Archéologie classique : rituels en image, images dans le rituel	Samuel Verdan	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	4.00
Archéologie classique : Artémis - image et lieux de culte d'une déesse grecque	Karl Reber	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	4.00
UNIGE: Religions des cités grecques	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
UNIGE: Du mythe et des mythes. Catégories modernes, pratiques anciennes	Doralice Fabiano, Dominique Jaillard, Anaïs Marchiando		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	3.00
UNIGE: Les Romains étaient-ils "écologistes"? À la découverte de la conception antique de la Terre, de ses divinités et de ses métaphores de genre	Francesca Prescendi Morresi		Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
UNIGE: Magie et médecine en Egypte ancienne. Lecture du papyrus Louvre E 32847	Youri Volokhine		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00



UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
UNIGE: Exercices de comparaison: dieux, puissances, instances	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
UNIGE: Religions, mythologie, occultisme et satanisme dans la culture populaire contemporaine	Youri Volokhine		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Images divines et objets de culte dans l'Antiquité méditerranéenne (Egypte, Grèce et Levant)	Anna Angelini, Giuseppina Lenzo, Christophe Nihan	Optionnel	Validation mixte	4.00
Mythes, rituels et religion en Grèce ancienne. Représentation des enfers dans la littérature grecque et latine	David Bouvier, Danielle Van Mal-Maeder	Optionnel	Validation écrite notée	3.00
Introduction à l'épigraphie grecque. Inscriptions grecques d'Égypte	Anne Bielman	Optionnel	Validation mixte	3.00
Littérature grecque et histoire des textes. Bacchylide : épinicies et dithyrambes	Pierre Voelke	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Archéologie classique : rituels en image, images dans le rituel	Samuel Verdan	Optionnel	Validation orale	4.00
Archéologie classique : Artémis - image et lieux de culte d'une déesse grecque	Karl Reber	Optionnel	Validation orale	4.00
UNIGE: Exercices de comparaison: dieux, puissances, instances	Dominique Jaillard	Optionnel	Ecrit, Oral, Validation mixte	6.00
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes	Dominique Jaillard	Optionnel	Ecrit, Oral, Validation mixte	6.00
UNIGE: Du mythe et des mythes. Catégories modernes, pratiques anciennes	Doralice Fabiano, Dominique Jaillard, Anaïs Marchiando	Optionnel	Ecrit, Oral, Validation mixte	6.00
UNIGE: Les Romains étaient-ils "écologistes"? À la découverte de la conception antique de la Terre, de ses divinités et de ses métaphores de genre	Francesca Prescendi Morresi	Optionnel	Ecrit, Oral, Validation mixte	3.00
UNIGE: Magie et médecine en Egypte ancienne. Lecture du papyrus Louvre E 32847	Youri Volokhine	Optionnel	Ecrit, Oral, Validation mixte	3.00
UNIGE: Religions des cités grecques	Dominique Jaillard	Optionnel	Ecrit, Oral, Validation mixte	3.00
UNIGE: Religions, mythologie, occultisme et satanisme dans la culture populaire contemporaine	Youri Volokhine	Optionnel	Ecrit, Oral, Validation mixte	6.00

### ATT-MA-SR-302030 - HISTOIRE DU JUDAÏSME ANCIEN ET MODERNE

#### Maitrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
A L'origine des synagogues	David Hamidovic	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Séminaire d'histoire du judaïsme ancien: titre à confirmer !	V A C A T	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Les manuscrits de la mer morte et la Bible	George Brooke	2	Séminaire	Optionnel	Automne	3.00

Archéologie et religions : titre à confirmer !	V A C A T		Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Archéologie et religions : fouilles	V A C A T		Terrain	Optionnel	Printemps	3.00
Les Juifs et l'Europe	Jacques Ehrenfreund	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Le judaïsme dans la pensée sioniste et dans l'Etat d'Israël.	Jacques Ehrenfreund	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Exil de l'histoire et histoire de l'Exil. A propos des usages juifs de la mémoire.	Jacques Ehrenfreund	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Enoncer l'identité juive dans la modernité.	Jacques Ehrenfreund	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud : Enjeux éthiques et politiques II	Danielle Levinas-Cohen	4	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud : Enjeux éthiques et politiques I	Danielle Levinas-Cohen	4	Séminaire	Optionnel	Automne	3.00

<b>Evaluations</b>	<b>Responsable</b>	<b>Obl. / opt.</b>	<b>Modalités</b>	<b>Cr. ECTS</b>
A L'origine des synagogues	David Hamidovic	Optionnel	Validation orale	3.00
Séminaire d'histoire du judaïsme ancien: titre à confirmer!	V A C A T	Optionnel	Validation mixte	3.00
Les manuscrits de la mer morte et la Bible	George Brooke	Optionnel	Validation mixte	3.00
Archéologie et religions : titre à confirmer !	V A C A T	Optionnel	Validation mixte	3.00
Archéologie et religions : fouilles	V A C A T	Optionnel	Validation mixte, Validation pratique	3.00
Les Juifs et l'Europe	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Le judaïsme dans la pensée sioniste et dans l'Etat d'Israël.	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Exil de l'histoire et histoire de l'Exil. A propos des usages juifs de la mémoire.	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Enoncer l'identité juive dans la modernité.	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud : enjeux éthiques et politiques II	Danielle Levinas-Cohen	Optionnel	Validation mixte, Validation mixte notée	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud : enjeux éthiques et politiques I	Danielle Levinas-Cohen	Optionnel	Validation mixte, Validation mixte notée	3.00

## *ATT-MA-SR-302040 - HISTOIRE DU CHRISTIANISME ANCIEN ET MODERNE*

### **Maîtrise / Optionnelle**

<b>Enseignements</b>	<b>Responsable</b>	<b>H. hebdomadaire</b>	<b>Type</b>	<b>Obl. / opt.</b>	<b>Semestre</b>	<b>Cr. ECTS</b>
L'invention du « primitif » : Antoine Court de Gebelin (1725-1784) et l'histoire protestante des religions au siècle des Lumières	Christian Grosse	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Isaac Newton (1643-1727) historien des religions: d'après ses oeuvres inédites	Marc Adam Kolakowski	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Hommes et femmes dans le christianisme ancien	Frédéric Amsler		Cours	Optionnel	Printemps	5.00

<b>Evaluations</b>	<b>Responsable</b>	<b>Obl. / opt.</b>	<b>Modalités</b>	<b>Cr. ECTS</b>
L'invention du « primitif » : Antoine Court de Gebelin (1725-1784) et l'histoire protestante des religions au siècle des Lumières	Christian Grosse	Optionnel	Validation continue	5.00
Isaac Newton (1643-1727) historien des religions: d'après ses oeuvres inédites	Marc Adam Kolakowski	Optionnel	Validation continue	5.00
Hommes et femmes dans le christianisme ancien	Frédéric Amsler	Optionnel	Validation mixte	5.00

## **ATT-MA-SR-302050 - SOCIO-ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE DES ISLAMIS**

### **Maîtrise / Optionnelle**

Au moment de l'impression de la brochure, certaines informations étaient encore en suspens. Veuillez consulter le site de l'UNIL pour des informations mises à jour.

<b>Enseignements</b>	<b>Responsable</b>	<b>H. hebdomadaire</b>	<b>Type</b>	<b>Obl. / opt.</b>	<b>Semestre</b>	<b>Cr. ECTS</b>
Pouvoirs et contre-pouvoirs dans le monde musulman médiéval : discorde, révoltes et résistances	Wissam Halawi	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Coran, hadith et droit musulman	Wissam Halawi	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Aspects de diversité en islam	Mohammad Ali Amir-Moezzi	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Arts et Islam : sacré et expressions contemporaines	Salima Amari	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Transgressions et islam : interdits et pratiques transgressives	Salima Amari	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Asie du Sud thématique : Islam et politique(s) : enjeux variés dans l'Asie du Sud et ses contextes globaux	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Asie du Sud thématique : Histoire du soufisme et les confréries mystiques musulmanes	Blain Auer	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00

<b>Evaluations</b>	<b>Responsable</b>	<b>Obl. / opt.</b>	<b>Modalités</b>	<b>Cr. ECTS</b>
Pouvoirs et contre-pouvoirs dans le monde musulman médiéval : discorde, révoltes et résistances	Wissam Halawi	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Coran, hadith et droit musulman	Wissam Halawi	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Aspects de diversité en islam	Mohammad Ali Amir-Moezzi	Obligatoire	Ecrit	3.00
Arts et Islam : sacré et expressions contemporaines	Salima Amari	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Transgressions et islam : interdits et pratiques transgressives	Salima Amari	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Asie du Sud thématique : Islam et politique(s) : enjeux variés dans l'Asie du Sud et ses contextes globaux	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud thématique : Histoire du soufisme et les confréries mystiques musulmanes	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	3.00

**ATT-MA-SR-302060 - TRADITIONS RELIGIEUSES TRANSVERSALES ET MARGINALISÉES**  
**Maîtrise / Optionnelle**

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Traditions religieuses transversales et marginalisées II. Mythe, rite et histoire. Réflexions méthodologiques et analyses de cas	Silvia Mancini	2	Cours	Optionnel	Printemps	5.00
Traditions religieuses transversales et marginalisées II. Séminaire comparatif : l'histoire comparée des religions et les états altérés de conscience. Le problème des relations entre nature et culture en référence à la notion de "biotope culturel".	Silvia Mancini	4	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Traditions religieuses transversales et marginalisées II. Mythe, rite et histoire. Réflexions méthodologiques et analyses de cas	Silvia Mancini	Optionnel	Oral	5.00
Traditions religieuses transversales et marginalisées II. Séminaire comparatif : l'histoire comparée des religions et les états altérés de conscience. Le problème	Silvia Mancini	Optionnel	Validation mixte	5.00

**ATT-MA-SR-302070 - PLURALITÉ RELIGIEUSE ET SPIRITUELLE DANS LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES**  
**Maîtrise / Optionnelle**

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (I.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt, Khalid Rhazzali	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (II.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Saisir le genre à travers des nouveaux rituels spirituels dans l'engagement écologique (I)	Irene Becci Terrier	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Saisir le genre à travers des nouveaux rituels spirituels dans l'engagement écologique (II)	Irene Becci Terrier	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Nouveaux mouvements religieux : enjeux épistémologiques et méthodologiques	Manéli Farahmand	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Genre, droit et justice	Éléonore Lépinard, Marta Roca Escoda	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	9.00
Corps, normes, médecines	Daniela Cerqui Ducret, Ilario Rossi	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	9.00
Genre, médecine, santé	Cynthia Kraus, Irene Maffi	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	9.00

Villes, urbanisation et développement	Karine Ginisty, René Véron	2	Cours-TP (travaux pratiques)	Optionnel	Automne	5.00
---------------------------------------	-------------------------------	---	------------------------------------	-----------	---------	------

<b>Evaluations</b>	<b>Responsable</b>	<b>Obl. / opt.</b>	<b>Modalités</b>	<b>Cr. ECTS</b>
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (I.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt, Khalid Rhazzali	Optionnel	Ecrit	3.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (II.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Validation orale	3.00
Saisir le genre à travers des nouveaux rituels spirituels: exemples à partir de la « nature génératrice » (I.)	Irene Becci Terrier, Manéli Farahmand	Optionnel	Ecrit	3.00
Saisir le genre à travers des nouveaux rituels spirituels : exemples à partir de la « nature génératrice » (II.)	Irene Becci Terrier, Manéli Farahmand	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Nouveaux mouvements religieux : enjeux épistémologiques et méthodologiques	Manéli Farahmand	Optionnel	Validation orale	5.00
Genre, droit et justice	Eléonore Lépinard, Marta Roca Escoda	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	9.00
Corps, normes, médecines	Daniela Cerqui Ducret, Ilario Rossi	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage oral	9.00
Genre, médecine, santé	Cynthia Kraus, Irene Maffi	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	9.00
Villes, urbanisation et développement	Karine Ginisty, René Véron	Optionnel	Pratique	5.00



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de théologie  
et de sciences des religions

Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne

**Règlement sur l'attestation d'acquisition de crédits d'études  
en sciences des religions**

**30 crédits ECTS**

Niveau : Maîtrise universitaire (Master)

## Préambule

L'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS en sciences des religions de niveau Maîtrise universitaire (Master) est délivrée par la Faculté de théologie et de sciences des religions (ci-après FTSR). Elle s'adresse à tout étudiant déjà titulaire d'un Master délivré par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Service des immatriculations et inscriptions (SII) souhaitant compléter son cursus en sciences des religions, notamment en vue de l'obtention d'un diplôme d'enseignement au niveau du secondaire inférieur délivré par la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne.

## CHAPITRE PREMIER Dispositions générales

**Art. 1**  
Formulation

<sup>1</sup>Comme mentionné à l'art. 6 de la Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (ci-après LUL), la désignation des fonctions et des titres dans le présent Règlement s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

**Art. 2**  
Objet

<sup>1</sup>Le présent Règlement a pour but d'arrêter la procédure conduisant à l'octroi de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Maîtrise universitaire (ci-après Master) en sciences des religions.

**Art. 3**  
Etendue, portée

<sup>1</sup>Les dispositions du présent Règlement sont applicables à tous les étudiants inscrits en FTSR dans le programme de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions.

<sup>2</sup>Pour le surplus, le Décanat de la FTSR est compétent pour élaborer des procédures, prendre des décisions et régler les situations propres au programme de l'attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions qui ne sont pas expressément prévues par le présent Règlement.

**Art. 4**  
Objectif

<sup>1</sup>L'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions vise l'acquisition de connaissances et des compétences approfondies et spécialisées en sciences des religions.

<sup>2</sup>Les objectifs de formation détaillés du cursus de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions figurent dans le plan d'études.

## CHAPITRE II Admission et immatriculation

**Art. 5**  
Conditions d'admission

<sup>1</sup>L'inscription au programme d'études donnant lieu à une attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions fait l'objet d'une demande écrite adressée au Décanat.

<sup>2</sup>Le programme d'études permettant d'obtenir une attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions est ouvert à tout candidat titulaire d'un Master délivré par l'Université de Lausanne (ci-après : UNIL) ou d'un titre jugé équivalent par

le Service des immatriculations et inscriptions, et titulaires d'un

- Baccalauréat universitaire (Bachelor) rattaché à la branche swissuniversities « sciences des religions », c'est-à-dire comprenant au moins 60 crédits dans la discipline sciences des religions, histoire et sciences des religions, histoire des religions, etc.,
- de tout titre jugé équivalent par le Service des immatriculations et inscriptions et dont la branche est considérée comme équivalente par le Décanat de la FTSR.

<sup>3</sup>Conformément à l'art. 78 du Règlement d'application du 18 décembre 2013 de la loi sur l'Université de Lausanne (ci-après RLUL), les étudiants qui ont subi un échec définitif dans une autre Faculté, Université ou Haute école et qui ont été admis à s'inscrire à l'attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions ne bénéficient que d'une seule tentative aux évaluations.

**Art. 6  
Immatriculation**

<sup>1</sup>Les dispositions de la LUL, du RLUL et de la Directive de la Direction de l'UNIL en matière de conditions d'immatriculation sont applicables.

**Art. 7  
Equivalences**

<sup>1</sup>Le Décanat de la FTSR peut accorder, aux conditions de l'article 47 du Règlement de faculté, des équivalences, après examen des dossiers de personnes ayant effectué des études antérieures dans une autre Université ou Haute école suisse ou étrangère ou dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

<sup>2</sup>Lorsque les équivalences accordées concernent des évaluations notées dans le cursus d'origine, les notes sont prises en compte dans le calcul des résultats de l'étudiant. Le cas échéant, pour les résultats formulés dans un système de notation différent de celui qui est défini dans le présent règlement, le Décanat a pouvoir de décision.

### **CHAPITRE III Organisation des études**

**Art. 8  
Durée des études**

<sup>1</sup>Le programme de l'attestation d'acquisition de crédits en sciences des religions comporte 30 crédits ECTS (1 crédit ECTS correspond à une charge de travail de 25 à 30 heures). La durée normale du programme d'études permettant d'obtenir une attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS est de 2 semestres. La durée maximale est de 4 semestres.

<sup>2</sup>La durée maximale peut être prolongée uniquement sur dérogation accordée par le Décanat de la FTSR pour de justes motifs, sur la base d'une requête écrite. Conformément à l'art. 4 du Règlement général des études relatif aux cursus de Bachelor (Baccalauréat universitaire) et de Master (Maîtrise universitaire) (ci-après RGE), le nombre de semestres supplémentaires accordés ne peut excéder deux semestres.

<sup>3</sup>La durée normale des études peut être réduite proportionnellement pour les étudiants au bénéfice d'équivalences.



<sup>4</sup>L'étudiant qui n'a pas terminé son cursus dans les délais fixés par le présent article ou dans les délais accordés par le Décanat est en échec définitif dans le programme d'études de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS en sciences des religions.

**Art. 9  
Plan d'études**

<sup>1</sup>Un plan d'études, complémentaire au présent Règlement, décrit les modules et les enseignements du programme d'études. Il contient la liste générique des enseignements (à défaut de leurs intitulés précis), les types d'enseignement, les modalités d'évaluation ainsi que le nombre d'heures d'enseignements et de crédits ECTS associé à chaque élément du cursus.

<sup>2</sup>Le plan d'études précise quels sont les enseignements obligatoires et les enseignements à choix.

<sup>3</sup>La Commission pédagogique d'histoire et sciences des religions arrête le plan d'études et le soumet au Conseil des Faculté de théologie et de sciences des religions. La première édition du plan d'études est soumise à la Direction de l'UNIL pour adoption.

**Art. 10  
Composition et  
structure du plan  
d'études**

<sup>1</sup>Le programme d'études se compose de 3 modules:

1. Sciences des religions avancées : histoire de la discipline et méthode (9 crédits ECTS),
2. Approches : niveau avancé (5 crédits ECTS),
3. Champs A et B : niveau avancé (16 crédits ECTS).

**Art. 11  
Inscription aux  
enseignements et  
aux évaluations**

<sup>1</sup>Les inscriptions, conformément aux articles 20 et 25 RGE, et les retraits aux enseignements et aux examens sont libres et manuels et s'effectuent en ligne sur le site de la Faculté de théologie et de sciences des religions, dans les délais définis par le Décanat dans le cadre les périodes fixées par la Direction, selon les procédures communiquées au début de chaque semestre par le Décanat de la FTSR.

<sup>2</sup>En cas d'enseignements et d'évaluations empruntés à une autre Faculté, les règles et les délais d'inscription de la Faculté concernée s'appliquent.

**Art. 12  
Retraits tardifs  
aux évaluations**

<sup>1</sup>Passé le délai d'inscription prévu par l'art. 11 et conformément à l'art. 52 du Règlement de la FTSR, le retrait à une évaluation n'est possible que pour de justes motifs ou en cas de force majeure (cf. art. 17). Dans le cas d'examens, les résultats acquis préalablement au retrait admis restent acquis.

<sup>2</sup>Hors du cadre fixé par l'alinéa 1, l'abandon ou le retrait à une évaluation est assimilé à un échec et entraîne la note de 0 ou l'appréciation « échoué ».

**Art. 13  
Sessions  
d'examens**

<sup>1</sup>Conformément aux articles 16 et 17 RGE, la FTSR organise trois sessions d'examens par année académique : la session d'hiver, la session d'été et la session d'automne.

<sup>2</sup>Les trois sessions d'examens sont des sessions « normales ». Les examens peuvent être présentés en première ou en seconde tentative.

## CHAPITRE IV

### Evaluation des connaissances, calcul des résultats et conditions de réussite

**Art. 14**  
**Conditions de**  
**réussite des**  
**évaluations et**  
**des modules,**  
**calcul des**  
**résultats**

<sup>1</sup>Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci peut prendre la forme d'un examen ou d'une validation, conformément à l'art. 21 RGE.

<sup>2</sup>Sauf mention explicite dans le présent Règlement d'études, la forme des évaluations est fixée par le plan d'études.

<sup>3</sup>Les examens et les validations notées reçoivent une note allant de 1 (prestation nulle) à 6 (excellent), la note minimale de réussite étant 4, la meilleure note étant 6. Seule la fraction 0,5 est admise. Si la note a été obtenue dans une autre Faculté, elle est reprise telle quelle dans le cursus de l'étudiant, y compris si cette Faculté note au quart de point.

<sup>4</sup>Les validations non notées font l'objet d'une appréciation (réussi ou échoué).

<sup>5</sup>Le nombre maximal de tentatives à une évaluation est de deux, sous réserve de l'art. 78 al. 3 RLUL.

<sup>6</sup>Une évaluation est *réussie* en cas d'obtention d'une note égale ou supérieure à 4 (quatre) ou d'une appréciation « réussi ». Une évaluation est *échouée* en cas d'obtention d'une note inférieure à 4 (quatre) ou en cas d'obtention de l'appréciation « échoué » à une validation non notée.

<sup>7</sup> En cas de seconde tentative, le dernier résultat est pris en compte pour le calcul des résultats.

<sup>8</sup>La répétition d'évaluations réussies n'est pas autorisée.

<sup>9</sup>En cas d'échec en première tentative à une évaluation, sous réserve de l'art. 78 al. 3 du RLUL, l'étudiant a droit à une seconde tentative. Suite à un échec en première tentative, sauf pour les enseignements obligatoires, et dans la limite de la durée des études, l'étudiant peut choisir un enseignement de substitution. Il a alors une seule tentative à l'évaluation qui lui est associée.

<sup>10</sup>Les crédits ECTS liés aux enseignements évalués isolément sont acquis lorsque l'évaluation qui leur est attachée est réussie.

<sup>11</sup>Les crédits ECTS liés aux différents éléments du cursus (évaluations, sous-modules, modules) peuvent avoir deux statuts distincts : « acquis » et « comptabilisé ». Les crédits sont *acquis* lorsque l'évaluation à laquelle ils sont liés est réussie. Les crédits sont *comptabilisés* lorsqu'ils sont pris en compte dans le programme d'études. Les crédits ne peuvent être comptabilisés que si les conditions de réussite sont remplies.

<sup>12</sup>Les crédits ECTS liés à une évaluation ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois pour l'obtention du grade.

<sup>13</sup>Les étudiants peuvent inscrire des enseignements et des évaluations dans un module jusqu'à concurrence du nombre de crédits à valider pour obtenir la réussite du module concerné.

<sup>14</sup>Chacun des modules du programme en sciences des religions

est réussi lorsque les crédits liés aux évaluations du module sont acquis.

**Art. 15**  
**Conditions de**  
**Réussite du**  
**programme**

<sup>1</sup>Le programme d'études est réussi lorsque les 30 crédits prévus au plan d'études sont acquis.

<sup>2</sup>En cas de réussite, l'étudiant obtient une attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions.

**Art. 16**  
**Crédits**  
**excédentaires**

<sup>1</sup>Un étudiant peut acquérir dans un module plus de crédits que ne le prévoit le module en question. Dans ce cas, les crédits excédentaires figurent sur le supplément au diplôme mais ne sont pas comptabilisés.

**Art. 17**  
**Absence à une**  
**évaluation**

<sup>1</sup>L'étudiant empêché pour de justes motifs (maladie, accident, etc.) de se présenter à une évaluation s'annonce, au plus tard au moment du déroulement de l'évaluation ou à la date de remise du travail, au secrétariat des étudiants, ou auprès de l'enseignant (en cas de validation).

<sup>2</sup>Le certificat médical ou toute pièce attestant de l'incapacité de se présenter à une évaluation doit être présenté dans les trois jours au secrétariat des étudiants. La Faculté se réserve le droit de soumettre les pièces justificatives de nature médicale au médecin cantonal.

<sup>3</sup>Les étudiants sont tenus de se présenter aux évaluations qui se déroulent hors de la période d'incapacité couverte par la pièce justificative.

<sup>4</sup>Toute absence injustifiée à une évaluation ou tout défaut non justifié de présentation d'un travail de validation entraîne l'attribution de la note de 0 ou de l'appréciation « échoué » à l'évaluation concernée.

<sup>5</sup>L'étudiant qui se présente à une évaluation obtient dans tous les cas un résultat pour sa prestation. Il ne peut faire valoir une incapacité rétroactive. Tout justificatif produit après la présentation d'une évaluation est refusé.

**Art. 18**  
**Plagiat, fraude,**  
**tentative de**  
**fraude**

<sup>1</sup>L'étudiant inscrit dans le Master en sciences des religions est soumis sans restriction au *Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses* de l'Université de Lausanne (Directive de la Direction 0.3) et à la Directive de la Direction 3.15 sur le traitement des cas de plagiat dans le cadre de l'enseignement et à la Directive 3.15 Traitement des cas de plagiat dans le cadre de l'enseignement.

<sup>2</sup>Toute participation à une fraude ou à un plagiat, ou à une tentative de fraude, entraîne pour son auteur l'attribution de la note 0 à tous les examens de la session, l'appréciation « échoué » à toutes les validations obtenues durant le semestre et la note zéro à toutes les validations notées obtenues durant le semestre.

<sup>3</sup>La procédure disciplinaire prévue par l'art. 77 LUL demeure réservée.

**Art. 19**  
**Echec définitif**

<sup>1</sup>Echoue définitivement au programme d'études de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions l'étudiant qui n'obtient pas les crédits ECTS requis dans le délai maximum des études (cf. art. 8) ou après avoir effectué les évaluations correspondantes en seconde tentative, y compris dans une éventuelle

mise à niveau.

<sup>2</sup>La décision d'élimination est prise par le Décanat, lequel peut tenir compte des situations exceptionnelles régies par l'art. 8 al. 2. Conformément à l'art. 55 du Règlement de Faculté, l'étudiant en échec définitif dans un cursus est exclu d'études ultérieures dans la Faculté sous réserve de l'art. 78 al. 3 RLUL.

**Art. 20**  
**Notification des résultats**

<sup>1</sup>Conformément aux dispositions prévues par la Directive de la Direction 3.3 sur la notification des résultats, les résultats des évaluations sont publiés à l'issue de chaque session d'examens sur le portail MyUnil. Cette publication fait office de notification officielle. Les notifications d'échec définitif au Master sont notifiées par écrit sous pli recommandé.

<sup>2</sup>Conformément à l'art. 50 du Règlement de la FTSR, les résultats des examens sont ratifiés par la commission des examens et notifiés par le Décanat de la FTSR.

**Art. 21**  
**Recours**

<sup>1</sup>Conformément à l'art. 58 du Règlement de la FTSR, les résultats aux évaluations peuvent faire l'objet d'un recours, dûment motivé, adressé au Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication des résultats, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

<sup>2</sup>La Commission de recours procède à l'instruction.

<sup>3</sup>La Commission de recours ne peut modifier une note attribuée par le Jury des examens.

<sup>4</sup>La Commission se prononce dans un délai d'un mois dès réception du dossier. Elle communique sa décision au Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions qui la notifie au candidat et au jury d'examen.

<sup>5</sup>L'admission du recours entraîne l'annulation de l'examen ou de la validation notée contestée.

<sup>6</sup>En cas de recours contre une décision de la Faculté, ce sont les dispositions de l'art. 83 de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (LUL) qui s'appliquent.

**CHAPITRE V**  
**Dispositions transitoires et finales**

**Art. 22**  
**Entrée en vigueur**

<sup>1</sup>Le présent règlement entre en vigueur le 20 septembre 2016. Il abroge et remplace le Règlement de l'attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions du 14 septembre 2015.

<sup>2</sup>Il s'applique à tous les étudiants qui ont débuté le programme de l'attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions dès la rentrée académique du 14 septembre 2015.

<sup>3</sup>Les étudiants qui ont débuté le programme de l'attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions avant la rentrée académique du 14 septembre 2015 sont soumis au Règlement du 26 mars 2012.

Approuvé par la Commission Pédagogique du Collège de Sciences des Religions le 2 mars 2016.

Approuvé par le Conseil de Faculté de théologie et de sciences des religions le 8 avril 2016.

Le Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions  
Prof. Jörg Stolz



Adopté par la Direction de l'Université de Lausanne le 6 juin 2016

Le Recteur de l'Université de Lausanne  
Prof. Dominique Arlettaz



